

*Les subsides*

fait, le NPD suggère que nous formions en série des groupes de spécialistes dès que surgit un différend. Il ne fait aucun doute qu'il est préférable de s'attaquer à la racine du problème plutôt que de s'éparpiller en s'en prenant à ses manifestations. Il nous faut une démarche garantissant une protection plus générale aux intérêts canadiens actuellement en péril.

Nous n'avons pas été élus à la Chambre des communes pour ne rien faire. Nous avons été élus pour prendre des responsabilités, pour faire face aux graves menaces qui pèsent lourdement sur l'avenir des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Et c'est ce que nous faisons. Dans l'esprit qui a animé la réunion d'hier soir des premiers ministres, qui ont surmonté leurs divergences politiques et leurs hésitations pour présenter un front commun au moment où le Canada s'engage dans ces négociations, j'espère que l'on sera disposé ici à tâcher de mettre en place un bien meilleur régime. Des mesures sévères s'imposent bien sûr. Le gouvernement en a pris quand elles s'imposaient.

**M. Riis:** Par exemple?

**M. Clark (Yellowhead):** Un député demande des exemples. Nous avons adopté certaines positions à l'égard de la demande des États-Unis de retarder d'un an l'entrée en vigueur de la décision relative au banc Georges. Nous leur avons répondu que nous n'accorderions pas un tel délai. Nous avons pris des décisions comme celles qu'a annoncées hier mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson), en faisant connaître la réaction économique du Canada à l'imposition d'un droit sur les bardeaux et planchettes de cèdre. Nous continuerons à prendre de ces mesures sévères car elles sont nécessaires pour assurer des négociations commerciales réalistes.

On a parlé de guerre commerciale. L'un des dangers bien sûr, l'une des tentations pour les députés davantage intéressés à marquer des points politiques qu'à faire avancer le débat, c'est de lancer des expressions et d'user d'un langage qui suscitent des craintes non fondées dans le pays. Qu'il soit bien clair qu'aucune guerre commerciale n'oppose le Canada aux États-Unis. Si guerre commerciale il y a, c'est à l'intérieur même des États-Unis qu'elle fait rage entre les protectionnistes, d'une part, qui veulent que les États-Unis se replient sur eux-mêmes quel qu'en soit le coût pour leurs amis, et d'autre part certains dirigeants américains, dont le président, qui veulent des relations commerciales plus ouvertes avec le monde et en particulier avec leurs amis. Cette guerre commerciale aux États-Unis est virulente. Les forces protectionnistes vont croissant. Elles menacent chacune des régions du Canada. Nous avons vu s'annoncer ce conflit. Voilà pourquoi nous cherchons à en arriver à un accord commercial pour protéger notre accès au marché américain, pour obtenir de nouveaux débouchés afin de créer de nouveaux et meilleurs emplois pour les Canadiens, et pour établir un modèle de relations commerciales qui puisse fournir une solution de rechange au protectionnisme.

Nous nous sommes tout d'abord efforcés de conclure l'accord de Québec en cherchant à obtenir des garanties qu'un pays ne prendra pas de mesures protectionnistes de caractère discriminatoire contre l'autre. Cet accord a été violé une fois à propos des bardeaux. Notre réaction, à laquelle s'ajoutent les mesures que le ministre des Finances a annoncées hier, est

censée indiquer qu'à notre avis, l'Accord de Québec est l'élément indispensable à la poursuite de ces négociations. Nous croyons que les États-Unis l'ont compris.

• (1220)

Je veux parler un peu maintenant d'un arrêt. Assurément, les députés d'en face ne proposent pas maintenant que nous réclamions un arrêt des pourparlers qui serait plus contraignant pour le Canada que pour les États-Unis. Telle serait la situation étant donné les différences propres à notre régime; telle est la conclusion inévitable que nous devons tirer de la proposition néo-démocrate. L'Opposition ne recommande certes pas de priver arbitrairement les agriculteurs canadiens de leur droit d'obtenir une indemnisation par suite des importations nuisibles de produits agricoles subventionnés venus des États-Unis. C'est ce que propose le NPD. L'Opposition ne propose certes pas que le gouvernement fédéral prenne unilatéralement des engagements qui pourraient s'appliquer aux provinces.

Il n'y a aucune solution magique pour nous protéger durant ces négociations. Il faudra examiner le bien-fondé des diverses questions compte tenu des règles et des lois actuellement en vigueur tant que nous ne pourrons pas négocier l'établissement d'une meilleure structure. Voilà pourquoi nous nous sommes lancés dans cette affaire et que nous sommes engagés dans ces négociations. Nous espérons que dans les cas où une certaine latitude est accordée, les deux parties respecteront l'engagement de mettre fin au protectionnisme dans le commerce transfrontalier de biens et de services. Tel était en somme l'esprit dont s'inspirait l'Accord de Québec. Nous comptons qu'il sera honoré.

Nous savons qu'il faudra prendre des décisions pénibles dans des cas précis. J'en ai discuté sérieusement avec le secrétaire d'État américain, M. Shultz, à Halifax vendredi dernier. Je suis persuadé qu'à la suite de ces discussions la nécessité de se prévenir et de se consulter sur des problèmes précis est acceptée. Je suis contre l'idée que nous devrions suspendre les négociations sur le libre-échange jusqu'à ce que des problèmes spécifiques de commerce soient résolus. Les événements des deux dernières semaines prouvent à l'évidence que les règles actuelles du commerce international n'assurent pas la certitude et la sécurité d'accès aux marchés américains que les producteurs canadiens doivent conquérir et où ils doivent investir. Ils prouvent à l'évidence que les mesures douanières arbitraires que les États-Unis ont prises à l'égard de certains produits nuisent sérieusement aux Canadiens dont le mode de vie dépend du commerce bilatéral de ces produits.

Il est dans l'intérêt du Canada de mener à bien les négociations sur le libre-échange. Le *statu quo* ne suffit pas. Il nous faut améliorer les règles du jeu. Et cela ne peut se faire que par la voie de négociations. Notre gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer nos relations commerciales et économiques. C'est l'objectif que nous visons tant au plan bilatéral qu'au plan multilatéral dans le cadre du GATT. Nous le poursuivons tant au plan international au moyen du commerce qu'au plan national en relançant la croissance et la création d'emplois au Canada. Ces négociations sur le libre-échange sont d'un tel avantage pour le Canada et les Canadiens qu'il serait irresponsable de les abandonner maintenant à cause de problèmes ponctuels.